FO Airbus Group

SALAIRES 2027

FO demande l'ouverture immédiate des négociations salariales 2027

Paris le 04 novembre 2026

La France traverse une crise sociale rare et inquiétante. L'inflation, la hausse du prix de l'énergie créent de grandes difficultés sur le pouvoir d'achat des citoyens.

Comme tous les salariés en France, les salariés d'Airbus sont aussi confrontés à ces difficultés.
C'est sur leur salaire qu'ils comptent chaque mois pour faire face à ces augmentations.

Pour répondre à ces attentes, chez Airbus, nous avons une longue tradition; **la négociation annuelle des augmentations de salaire.**



Clause de suivi Groupe, des minima à relever

Lors de la réunion de suivi de l'accord salarial Groupe du 04 novembre, la Direction a proposé une revalorisation moyenne de +1,2 % pondéré sur l'ensemble de la grille des salaires minima hiérarchiques (SMH).

En début d'année, l'accord avait déjà permis de relever la prime d'ancienneté (1,25%) pour tous au 1er janvier 2027.

FO revendique qu'à chaque niveau de classification, le minimum Airbus soit au moins 8% supérieur au minimum conventionnel correspondant.
Tous les niveaux en dessous de ce seuil doivent être revalorisés.

C'est une condition de l'attractivité d'Airbus, prochaine réunion le 09 novembre.

Pour 2027, les résultats d'Airbus doivent permettre un effort salarial significatif

Au premier semestre 2026, le Groupe affiche 33,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires (+12 %) et 2,7 milliards d'euros de résultat opérationnel ajusté (+24 %).

- Commercial Aircraft a enregistré 821 commandes et dispose d'un carnet de plus de 9 200 avions.
- Airbus Helicopters a livré 144 appareils et enregistré 215 commandes.
- Airbus Defence and Space a enregistré 9,3 milliards d'euros de prises de commandes.
- Airbus Atlantic contribue à la montée en cadence des programmes commerciaux.

FO a signé en 2026 un accord salarial à 2,5 %, sur la base d'une inflation moyenne de 0,9 % en 2025.

Face aux incertitudes liées aux tensions internationales ,**FO** avait obtenu une clause de rendez-vous avant la fin de l'accord 2026. Certains économistes envisageaient alors une inflation supérieure à 6% !

FO revendique

- Ouvrir dès maintenant les négociations salariales 2027 dans chaque division.
- **FO** demande à la direction du Groupe de fixer une date d'ouverture identique dans chaque division.
- Garantir le même effort salarial dans toutes les divisions en France. L'enveloppe doit être à la hauteur des résultats du Groupe et représenter le même pourcentage de la masse salariale dans chaque division. À chacune d'en arbitrer la répartition selon les attentes de ses salariés.
- Attribuer une augmentation générale du salaire de base à tous les salariés, cadres et non-cadres.
- Appliquer les augmentations générales au plus tard le 1er janvier 2027.